



KERDAL René

20 ans

Né le 18 novembre 1937 à Rugles

Domicilié à La Ferrière-au-Doyen (Orne)

Ouvrier agricole

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie »

MORT POUR LA FRANCE

1958



Le 7 janvier 1958, René Kerdal est appelé à accomplir son service militaire. Il fait ses classes au centre d'instruction divisionnaire de la 3^e demi-brigade. Désigné pour servir en Afrique française du Nord, il traverse la Méditerranée à bord de l'*Athos II* et débarque à Oran le 3 juin 1958. Il rejoint alors le **28^e bataillon de chasseurs alpins** en tant que chasseur de 2^e classe. Il est tué le 14 octobre 1958 lors d'une opération dans la forêt de l'Akfadou, département de Bougie (Algérie)¹.

Il est inhumé au cimetière de La Ferrière-au-Doyen (Orne). Inscrit sur le monument aux morts de La Ferrière-au-Doyen.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Chasseur qui depuis son arrivée au bataillon, a participé à toutes les opérations de sa compagnie, se faisant remarquer par son calme et son sang-froid.

Le 14 octobre 1958, dans la forêt de l'Akfadou (département de Bougie), faisant partie de l'équipe de tête de sa section, s'est heurté à une résistance rebelle fortement organisée. Après une résistance acharnée, a été mortellement blessé². »

¹ SHD, CAPM, bureau des correspondances particulières, section des correspondances particulières, ESS, matricule 57-610-01918.

² *Idem*, décret du 12 février 1959 publié au JO le 18 février 1959.